

CEDEAO



Département de l'Agriculture,
l'Environnement et des Ressources en Eau
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DE GUINÉE



Travail - Justice - Solidarité

UNION AFRICAINE



NEPAD
Programme Détaillé de
Développement de l'Agriculture
Africaine (PDDAA)

GUINÉE

Financement à long-terme du secteur agricole pour une croissance soutenue, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire

Le niveau de financement exigé pour atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté tels que discuté dans la Brochure 2 (Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire : Performance récente et perspectives) est calculé sur la base

des relations entre le taux de croissance du PIB agricole et le taux de pauvreté d'une part, et entre le niveau de financement du secteur agricole et le taux de croissance du PIB agricole d'autre part. Ces estimations tiennent également compte du niveau de financement du secteur non-agricole ainsi que du PIB non-agricole. Les résultats indiquent qu'une croissance de 1% du PIB agricole contribue à une réduction de 1,5% de l'incidence de la pauvreté au niveau national et de 1,3% dans le milieu rural. Quant à la relation entre les

dépenses agricoles et la croissance agricole, une augmentation de 1% des dépenses agricoles augmentera le taux de croissance du secteur de 0,245 ; ce qui est inférieur à la valeur moyenne de 0,366 pour l'ensemble de l'Afrique. Les projections à long-terme sont réalisées en utilisant l'élasticité estimée pour la Guinée ainsi que la valeur moyenne pour l'ensemble de l'Afrique; la première est considérée comme faible élasticité alors que la moyenne africaine représente l'élasticité élevée.

BESOINS FINANCIERS A LONG-TERME POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA SNDR, DE LA PNDA, DE L'ECOWAP/ PDDAA ET DE L'OMDI

Le Tableau 1 présente la performance récente de la croissance économique ainsi que le montant des dépenses qui y ont été consenties. Le Tableau 2 présente les résultats des projections des besoins en financement à long-terme pour le secteur agricole. Les résultats se concentrent sur deux scénarios : un premier qui est basé sur l'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles de la Guinée (scénario élasticité-faible) et un deuxième basé sur la valeur moyenne de cette élasticité pour les pays africains (scénario élasticité-élevée).

Une croissance agricole de 6% telle que préconisée par l'ECOWAP/PDDAA exige un taux de croissance des dépenses agricoles de 21,7% ou 12,2% par an, selon le niveau d'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles. Quel que soit le scénario, le taux de croissance projeté pour réaliser le PDDAA est inférieur à la tendance actuelle qui se situe à 31,7% en moyenne entre 2004 et 2008 (Tableau 1). Pour atteindre l'OMDI en 2015, les taux de croissance des dépenses exigés sont nettement plus élevés – 33,5% pour l'élasticité faible et 18,8% pour l'élasticité élevée. La réalisation de l'objectif de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) telle que discutée dans la Brochure 2, exige des taux de croissance annuel des dépenses agri-

coles plus modestes de 4,1% et 2,3%, selon les scénarios élasticité faible et élasticité élevée respectivement; la réalisation de la Politique Nationale de Développement de l'Agriculture (PNDA) exige des taux de croissance des dépenses agricoles presque identiques à ceux de la SNDR (Tableau 2).

Si l'on suppose que le ratio des dépenses non-agricoles par rapport au PIB non-agricole reste invariable, l'augmentation des dépenses totales est projetée à 3,3%, 3,4%, 11,3%, 20,6% et 11,8% pour l'élasticité faible de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles, respectivement, pour la SNDR, la PNDA, l'ECOWAP/PDDAA et l'OMDI en 2015 et en 2020. Pour l'élasticité élevée, l'augmentation des dépenses totales est estimée à 2,8%, 2,9%, 6,4%, 15,5% et 7,5%, respectivement pour la SNDR, la PNDA, l'ECOWAP/PDDAA, l'OMDI en 2015 et l'OMDI en 2020.

Les dépenses agricoles requises pour mettre en œuvre la SNDR et la PNDA représentent en moyenne 31,9% des dépenses publiques pour l'élasticité faible et 29,3% pour l'élasticité élevée. Pour réaliser les 6% de croissance agricole recommandée par l'ECOWAP/PDDAA, la part des dépenses agricoles dans les dépenses publiques totales sera de 58,1% pour l'élasticité faible et 43,9% pour l'élasticité élevée. La réduction du taux de pauvreté de moitié (OMDI) va s'accompagner d'une forte augmentation de la part des dépenses agricoles dans les dépenses totales – à 56,7% pour l'élasticité faible ou 36,7% pour l'élasticité élevée; une augmentation plus élevée mais sur une période plus longue à 81,9% ou 58,8%, selon respectivement, les scénarios élasticité-faible et élasticité-élevée, de la part des dépenses agricoles est nécessaire pour réduire de moitié la pauvreté en 2020.

Tableau 1 : Croissance économique et dépenses publiques

	2004	2005	2006	2007	2008	Taux de croissance (%)
PIB (milliards de GNF)						
Secteur agricole	1467,1	1486,8	1544,9	1588,2	1645,3	3,8
Secteur non-agricole	5533,9	5724,1	5846,0	5932,7	6246,8	3,1
Global	7001,0	7210,9	7390,9	7520,8	7892,1	3,1
Dépenses (milliards de GNF)						
Secteur agricole	27,4	16,9	30,0	25,5	51,6	31,7
Secteur non-agricole	100,6	143,9	206,0	248,4	303,0	32,0
Total	127,9	160,8	236,0	273,9	354,5	29,0
Part des dépenses agricoles (%)						
Dépenses Ag/Dépenses totales	21,4	10,5	12,7	9,3	14,5	
Dépenses Ag/PIB Ag	1,9	1,1	1,9	1,6	3,1	
Dépenses totales/PIB	1,8	2,2	3,2	3,6	4,5	

MOBILISATION DES RESSOURCES EXTERNES ET INTERNES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA SNDR, DE LA PNDA, DE L'ECOWAP/PDDAA ET DE L'OMDI

Les projections et tendances actuelles montrent qu'en Guinée la part des dépenses agricoles dans les dépenses totales se situe en moyenne autour de 13,7% entre 2004 et 2008, légèrement supérieur au taux de 10% préconisé par l'engagement de Maputo. Le Graphique 1

présente la tendance des dépenses agricoles annuelles prévues jusqu'en 2015 sur la base de l'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles de 0,245. Les deux séries de barres les plus sombres représentent les dépenses exigées pour atteindre l'objectif de la PNDA. Les barres un peu moins sombres se rapportent aux niveaux des dépenses annuelles requises pour que la Guinée atteigne l'objectif de l'ECOWAP/PDDAA – réaliser une croissance agricole de 6%. Les barres les plus claires représentent les dépenses exigées pour atteindre l'objectif de l'OMDI en 2015 tandis que les barres qui continuent jusqu'à 2020 représentent les dépenses exigées pour atteindre le même objectif en 2020. Pour atteindre l'objectif de la SNDR les dépenses annuelles du secteur agricole doivent passer de 137,3

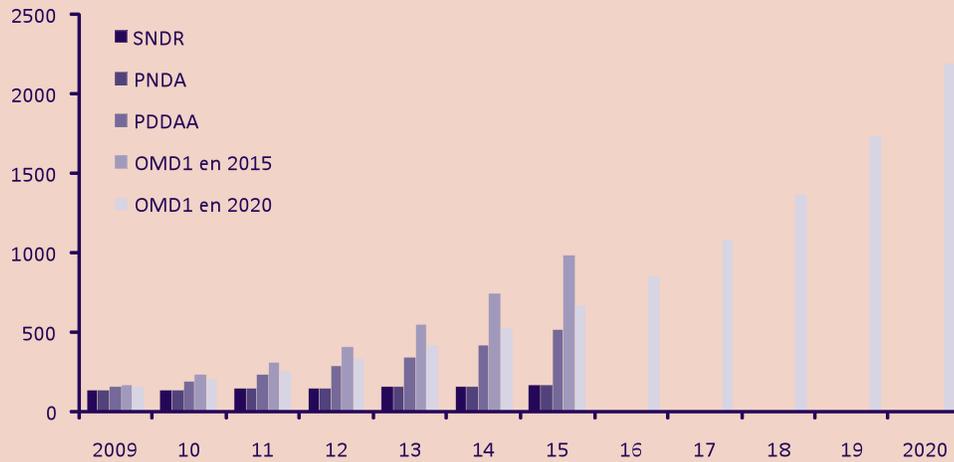
Tableau 2 : Allocation projetée des ressources au secteur agricole

	SNDR		PNDA		ECOWAP/ PDDAA		OMDI en 2015		OMDI en 2020	
	élasticité élevée (0,366) ¹	élasticité faible (0,245) ²	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,245)						
Taux de croissance (%)										
PIB Ag	3,2	3,2	3,3	3,3	6,0	6,0	10,3	10,3	7,5	7,5
PIB NonAg	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	6,0	6,0	4,0	4,0
PIB	3,0	3,0	3,1	3,1	4,2	4,2	7,3	7,3	5,2	5,2
Dépenses Ag	2,3	4,1	2,4	4,2	12,2	21,7	18,8	33,5	14,8	26,5
Dépenses totales	2,8	3,3	2,9	3,4	6,4	11,3	15,5	20,6	7,5	11,8
Dépenses Ag/ Dépenses totales (%)										
2015	29,3	31,9	29,3	31,9	43,9	58,1	36,7	56,7	46,5	63,0
2020									58,8	81,9
Dépenses Ag/PIB Ag (%)										
2015	7,5	8,5	7,5	8,5	11,9	21,0	11,9	27,1	12,7	24,9
2020									17,6	56,1
Dépenses totales/PIB (%)										
2015	5,4	5,6	5,4	5,6	6,4	8,5	6,3	9,2	6,6	9,6
2020									8,1	18,5

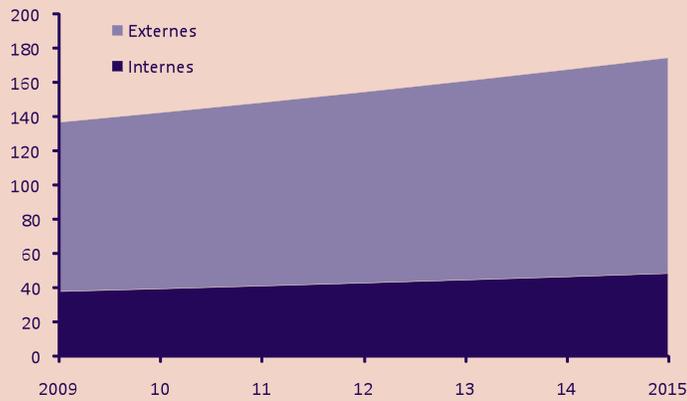
Notes

- 1 L'élasticité pour l'ensemble de l'Afrique
2 L'élasticité actuelle pour la Guinée

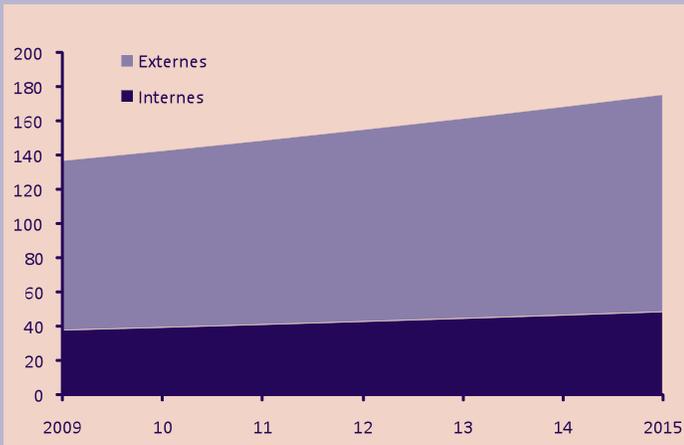
Graphique 1 : Financement requis par scenario (milliards de GNF)



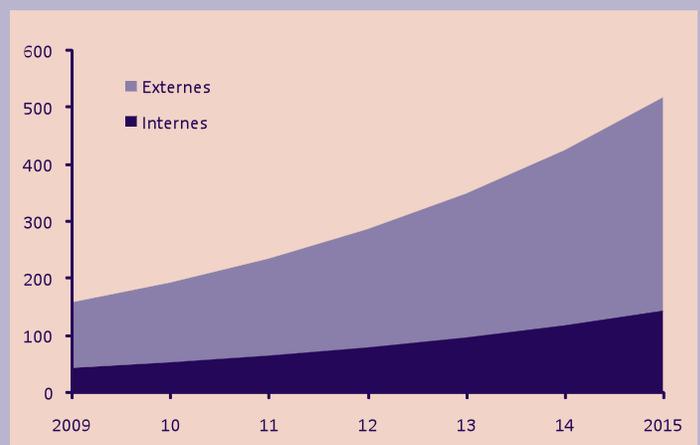
Graphique 2 : Projections des financement requis à long-terme et sources de financement sous l'objectif de la SNDR (milliards de GNF)



Graphique 3 Projections des financement requis à long-terme et sources de financement sous l'objectif de la PNDA (milliards de GNF)



Graphique 4 Projections des financement requis à long-terme et sources de financement sous l'objectif de l'ECOWAP/ PDDAA (milliards de GNF)



milliards de GNF en 2009 à 174,3 milliards de GNF en 2015, tandis que pour atteindre l'objectif de la PNDA les dépenses annuelles doivent augmenter jusqu'à 174,5 milliards de FG. Pour atteindre l'objectif de l'ECOWAP/PDDAA, l'augmentation exigée des dépenses est bien supérieure à celle de la SNDR et de la PNDA – de 159,8 milliards de GNF en 2009 à 519,9 milliards de GNF en 2015. La réalisation de l'OMDI nécessitera une augmentation des dépenses annuelles allant de 175,3 milliards de GNF en 2009 à 994,3 milliards de GNF en 2015 et de 166,0 milliards de GNF en 2009 à 2197,7 milliards de GNF en 2020.

Les Graphiques 2, 3, 4, 5 et 6 présentent la décomposition des dépenses agricoles entre les sources budgétaire et non-budgétaire. Comme pour le cas du Mali, l'hypothèse retenue est que le financement intérieur pour le secteur agricole va se situer en moyenne autour de 27,8%.

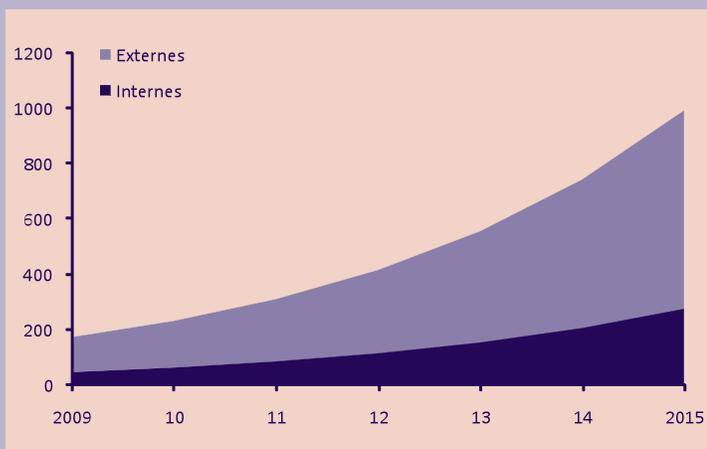
Comme indiqué plus haut, le montant annuel des ressources internes ou budgétaires pour financer l'agenda de la SNDR passera de 38,0 en 2009 à 48,5 milliards de GNF en 2015. Quant aux ressources externes ou hors-budget, elles passeront de 98,7 à 126,6 milliards de GNF en 2015. Les augmentations des dépenses de ressources internes et externes exigées pour financer l'agenda de la PNDA sont presque identiques. Pour réaliser les 6% de croissance de l'ECOWAP/PDDAA, les ressources externes connaîtront une croissance plus élevée de 115,3 à 375,2 milliards de GNF en 2015. Les ressources externes annuelles pour atteindre l'OMDI vont augmenter jusqu'à 717,7 milliards de GNF en 2015 contre 1586,3 milliards de GNF en 2020. Même si une mise en œuvre réussie de l'agenda de la SNDR ou de PNDA pourra diminuer le taux de pauvreté de la Guinée de presque 30% en 2020, comme exposé sur la Brochure 2, cela ne sera pas suffisant pour atteindre

l'OMDI. Pareillement, la mise en œuvre de l'agenda de l'ECOWAP/PDDAA diminuera le taux de pauvreté de plus de 40% mais n'atteindra pas l'OMDI. Comme indiqué ci-dessus, pour atteindre l'OMDI aussi bien à l'horizon 2015 qu'à l'horizon 2020, la Guinée a besoin d'une forte croissance des dépenses aussi bien internes qu'externes.

Comme signalé plus haut, les dépenses présentées sur les Graphiques 1–6 ont été estimées sur la base d'une valeur de l'élasticité de la croissance agricole par rapport aux dépenses agricoles de 0,245. Cette élasticité, qui reflète le niveau actuel de l'efficacité des efforts de développement dans le secteur agricole, est bien en deçà de la moyenne africaine qui est de 0,366. Toutefois, si le gouvernement guinéen parvenait à mettre en œuvre des politiques et réformes permettant d'améliorer la qualité des dépenses agricoles, et donc de progresser vers la moyenne africaine, le niveau global des dépenses serait beaucoup moins important. Par exemple, la mise en place d'un système efficace de planification et de suivi des politiques basé sur les résultats devrait améliorer sensiblement l'impact des dépenses agricoles sur la croissance agricole et donc réduire le niveau de dépenses pour un taux de croissance déterminé.

La différence entre le scénario élasticité-élevée et le scénario élasticité-faible dans le Tableau 3 ci-dessous, illustre les économies qui pourraient être réalisées en termes de dépenses agricoles si l'efficacité des actions de développement dans le secteur pouvait atteindre le niveau de la moyenne africaine. Par exemple, en 2015, le budget annuel pour la mise en œuvre de la SNDR passera de 174,3 à 154,1 milliards de FG, de 293,6 à 175,4 milliards de GNF pour l'ECOWAP/PDDAA, et de 994,3 à 438,8 milliards de GNF pour atteindre l'OMDI en 2015.

Graphique 5 : Projections de financement requis à long-terme et sources de financement sous l'OMDI à 2015 (milliards de GNF)



Graphique 6 : Projections de financement requis à long-terme et sources de financement sous l'OMDI à 2020 (milliards de GNF)



Tableau 3 : Allocation projetée de ressources par niveau d'efficacité budgétaire (milliards de GNF)

	SNDR		PNDA		ECOWAP/PDDAA		OMDI en 2015		OMDI en 2020	
	élasticité élevée (0,366) ¹	élasticité faible (0,245) ²	élasticité élevée (0,366)	élasticité faible (0,245)						
2009	134,3	136,7	134,4	136,8	147,3	159,8	156,0	175,3	150,7	166,0
2010	137,4	142,3	137,6	142,6	165,2	194,5	185,3	234,1	173,1	209,9
2011	140,6	148,2	140,8	148,6	185,3	236,8	220,2	312,6	198,8	265,5
2012	143,9	154,3	144,2	154,9	207,9	288,2	261,6	417,5	228,4	335,8
2013	147,2	160,7	147,6	161,4	233,3	350,8	310,8	557,5	262,3	424,7
2014	150,6	167,3	151,1	168,3	261,7	427,1	369,3	744,6	301,2	537,1
2015	154,1	174,3	154,6	175,4	293,6	519,9	438,8	994,3	345,9	679,3
									397,3	859,1
									456,2	1086,4
									524,0	1374,0
									601,8	1737,7
									691,1	2197,7

Notes

1 L'élasticité pour l'ensemble de l'Afrique

2 L'élasticité actuelle pour la Guinée.

Cette synthèse est tirée du rapport des experts de la Guinée avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

REPUBLIQUE DE GUINEE

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme PDDAA/PNIA : Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ; Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture ; Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; Ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine ; Ministère de l'Economie et des Finances ; Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ; Ministère du Plan et de la Promotion du Secteur Privé ; Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie.

Liste des personnes responsables du PDDAA/PNIA : M. Dominique NINAMOU, Secrétaire général du MAE : (+224) 30 41 11 61 ; M. Kaba CAMARA : (+224) 60 55 49 87; Directeur général BSD-MAE/Cellule PNIA-Guinée ; M. Alpha Yaya DIALLO ; Cellule Nationale CEDEAO/ Guinée (+224) 60 25 11 61.